

## AVIS

### Tarif communal

Il est porté à la connaissance du public, que la décision fixant le tarif pour le service « Repas sur roues », prise par notre conseil communal le 28 avril 2022, a été approuvée par le ministère de l'Intérieur le 6 mai 2022.

Bascharage, le 16 mai 2022

Le collège des bourgmestre et échevins

Michel WOLTER  
Josée-Anne SIEBENALER-THILL  
Frank PIRROTTE  
Richard STURM

**Mairie :**  
24, rue de l'Eau  
L - 4920 Bascharage

**Adresse postale :**  
B.P. 50  
L - 4901 Bascharage